

Paroles de SAGE



Septembre 2019

La consultation des personnes publiques en chiffres

122 structures consultées entre octobre 2018 et février 2019

3 réunions de présentation

54 avis reçus à l'issue de cette période de consultation

63 observations émises

0 avis défavorable

Donnez votre avis !

Enquête Publique

du 16 septembre
au 18 octobre 2019

www.registredemat.fr/sage-cevm

www.sage-cevm.fr

Suivez-nous sur Twitter :

@sageCEVM

Éditorial

Que de chemin parcouru en un an ! D'abord en septembre 2018, ce fut l'adoption du projet de SAGE par la Commission Locale de l'Eau (CLE), matérialisant alors l'engagement souhaité par ce « petit parlement » pour redonner toute sa place à l'eau sur notre territoire. Ensuite, le processus de consultation des personnes publiques et des organismes associés a permis d'impliquer les collectivités territoriales qui sont les premières à être concernées, notamment par l'organisation de réunions.

Je tiens à remercier les élus et les services qui ont assisté aux différentes réunions et nous ont fait parvenir leur avis. J'avoue

que c'est une véritable satisfaction de noter que tous les avis reçus sont favorables. Cela démontre notamment la pertinence du travail réalisé en amont pour associer les acteurs du territoire.

Des remarques, des suggestions et des réserves ont été émises.

Suite à leur analyse, 80 % d'entre elles vont amener des modifications du SAGE. Leur intégration sera réalisée à l'issue de l'enquête publique.

L'enquête publique qui débute mi-septembre constitue la dernière ligne droite. Il appartient à chacun d'entre nous de relayer l'information auprès des citoyens pour les inciter à donner leur avis. Cette phase doit être pour nous le moyen de renforcer le lien entre les citoyens et l'eau sur notre territoire.

Guy MESSAGER

Président de la CLE du SAGE
Croult Enghien Vieille Mer

Retour sur la consultation des personnes publiques et organismes associés

Une large consultation

Rappelons que le 28 septembre 2018, la Commission Locale de l'Eau avait adopté le projet de SAGE, ouvrant la voie au lancement de la procédure de consultation administrative des personnes publiques et organismes associés, invités à formuler un avis sur le projet de SAGE : le PAGD et le règlement.

Parmi les structures consultées, figuraient notamment les communes, communautés d'agglomération, établissements publics territoriaux, et les départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, la région Île-de-France, les chambres consulaires (Commerce, Métier, Agriculture), le Comité de bassin, les syndicats intercommunaux (gérant l'assainissement, les rivières et l'eau potable), tous concernés par le SAGE. L'autorité environnementale a également émis un avis sur la qualité de l'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet de SAGE.

Une forte adhésion

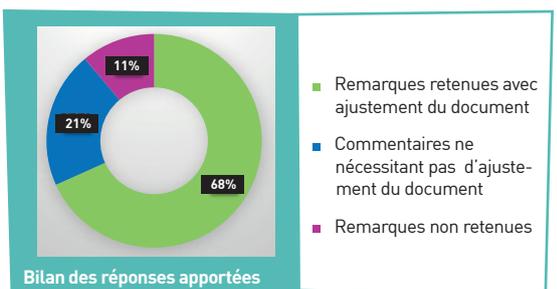
Les assemblées et les personnes publiques associées se sont clairement prononcées en faveur du SAGE qui leur était présenté :

54 avis favorables, dont :

- **41 avis** favorables
- **8 avis** favorables avec demandes de précisions/ajustements
- **5 avis** favorables sous réserve

0 avis défavorable

Les avis émis ont été analysés individuellement et répertoriés dans un Mémoire.



Place à l'enquête publique !

C'est maintenant au tour des habitants de donner leurs avis sur le projet de document au travers de **l'enquête publique** qui se déroule **du 16 septembre au 18 octobre 2019**.



Les citoyens auront plusieurs moyens pour s'informer et donner leur avis :

- **En se rendant aux permanences organisées dans 12 villes** où un dossier est mis à la disposition du public (horaires sur le site internet) :
 - En Seine-Saint-Denis : Bobigny, Rosny-Sous-Bois, Villepinte, Saint-Denis, Le Blanc Mesnil, Livry-Gargan
 - Dans le Val d'Oise : Domont, Eaubonne, Gonesse, Gous-sainville, Louvres, Sarcelles
- **En ligne**, en accédant au registre électronique via le lien : <https://www.registredemat.fr/sage-cevm>
- **En envoyant un e-mail** avec leurs observations et propositions via l'adresse électronique : enquete-publique-sage-cevm@registredemat.fr
- **En consultant le site internet www.sage-cevm.fr**

Ce n'est qu'au terme de cette enquête publique, que le Préfet du Val d'Oise et le Préfet de la Seine-Saint-Denis pourront approuver le SAGE par arrêté inter-préfectoral.

Communiquons sur le SAGE

Rétablir les liens entre l'eau et les citoyens, c'est aussi une question de communication.

L'objectif est à la fois d'expliquer certains phénomènes (quels sont les facteurs favorisant les inondations ; quel est le rôle des zones humides...), de mettre en lumière les enjeux de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques et enfin de redonner toute sa place à l'eau.

Pour ce faire, plusieurs documents ont été réalisés.

Ils sont téléchargeables sur le site internet : www.sage-cevm.fr

- **Une affiche** sur l'enquête publique : pour alerter le public, en plus des affiches réglementaires.
- **Une brochure** synthétique qui rappelle les enjeux et grandes orientations retenues.
- **Une exposition composée de 6 panneaux** : ces panneaux pédagogiques sont réservables en ligne gratuitement.



La brochure et les panneaux d'exposition

Pour réserver les panneaux d'exposition ou obtenir les fichiers numériques de l'affiche en haute définition, contactez Aline Girard, Animatrice du SAGE :

Tel : 01 30 11 16 80

Mail : alinegirard@sage-cevm.fr

Nous Contacter

SAGE Croutt • Enghien • Vieille Mer

Station de dépollution Bernard Cholin
Rue de l'Eau et des Enfants
95500 Bonneuil-en-France
01 30 11 16 80

contact@sage-cevm.fr • www.sage-cevm.fr

